



Cessation d'activité de mon avocat

Par **molly22**, le **18/02/2016** à **08:08**

Bonjour,rnrnJ'ai une affaire en cours (prud'hommes). J'avais un avocat (je l'ai payé plus que le devis !!!!). J'ai reçu un courrier de sa part comme quoi il arrêta it son activité professionnelle et il me demandait à qui il transférerait le dossier. Je lui ai dit que je viendrai le chercher directement et il m'a répondu que ce n'était pas possible parce que l'affaire est en cours !rnQue puis-je faire ?rnJe doute réellement de son honnêteté envers son client et je veux récupérer mon dossier intégral !rnMerci pour vos réponses et vos conseils.

Par **Tisuisse**, le **18/02/2016** à **08:48**

Bonjour,rnrnA vous de choisir un autre avocat lequel demandera le dossier intégral à son confrère.